

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-120

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances  
locales

Sous matière :  
Subventions

**OBJET :  
DEMANDE DETR  
2019 –  
EVENEMENTS  
CLIMATIQUES  
DE JUIN 2018**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 14.05.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 14.05.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 23 MAI 2019

Séance du Conseil Municipal du 20 mai 2019,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne,  
CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,  
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,  
SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane,  
ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
M. TAURINES André donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
M. ZAMAI Giovanni donne procuration à M. MAUGARD Patrick,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,  
M. THOMAS Guy donne procuration à M. THOMAS Eric,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absente excusée :**

Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Notre commune a subi des dégâts liés aux intempéries les 10 et 11 juin 2018.

La collectivité a déposé en juillet 2018 une demande d'aides dans le cadre de la  
dotation de solidarité nationale suite à des événements climatiques.

Dans le cadre de cette procédure, l'Etat a retenu un montant éligible de  
13 553,75 € HT pour la réparation des chemins abîmés ou pour la reprise des  
arrachements de voirie.

Ce montant éligible peut faire l'objet d'une aide de 30% dans le cadre de la  
DETR 2019.

Il est donc demandé à l'assemblée d'approuver cette demande d'aide de l'Etat.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la demande d'aide de l'Etat de 30% dans le cadre de la DETR 2019 pour la réparation des dégâts liés aux événements climatiques du mois de juin 2018.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

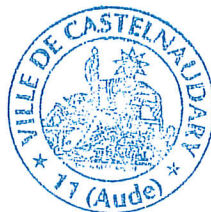
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 20 mai 2019.

Ampliation faite le :  
**22 MAI 2019**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**21 MAI 2019**  
Par publication le :  
**23 MAI 2019**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD